



UN PEU D'HISTOIRE...

A L'ORIGINE : LES CADRES N'ONT PAS ETE ACCEPTES DANS LE MOUVEMENT OUVRIER

Né du combat pour la dignité, le mouvement ouvrier s'est appuyé sur deux idéaux, l'un chrétien, l'autre socialiste. Le premier a voté pour le réformisme, le second pour la révolution : c'est à lui que l'on doit le triomphe de l'analyse de l'évolution sociale par la théorie de l'affrontement des classes. **Au terme de ce schéma les cadres n'étaient manifestement pas dans la « bonne classe ».**

Des syndicats spécifiques de cadres ont donc vu le jour à la fin du siècle dernier dans les industries où ces salariés étaient déjà nombreux, comme la sidérurgie ou les mines. C'est surtout au moment du Front Populaire que les cadres ont pris conscience de la nécessité de se regrouper s'ils ne voulaient pas être laissés pour compte, tant par le patronat que par les syndicats ouvriers. En 1936, force a été de constater que le progrès social se négociait sans eux puisque seule la C.G.T., réunifiée pour l'occasion, avait participé aux accords de Matignon..

1944 : CREATION DE LA CONFEDERATION GENERALE DES CADRES (CGC)

Au cours de la première partie de son existence, la CGC a fait la même chose que les syndicats ouvriers, à savoir défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents, mais avec ses propres méthodes. Les autres préoccupations principales concernaient la défense de la hiérarchie des rémunérations et la lutte contre la pression fiscale.

1968 : LA PRISE DE CONSCIENCE

Après la crise de 1968, les responsables de la CGC se sont interrogés sur l'origine de ce mouvement. Ils ont conclu que l'explosion sociale était la conséquence d'une anxiété face aux transformations trop rapides affectant la société et les modes de vie. Il y avait donc une obligation à rechercher les moyens d'éviter les effets négatifs du progrès.

Or, les cadres contribuent à transformer les avancées de la connaissance en produits industriels et de consommation. Ils sont ainsi involontairement mais collectivement à la source des bouleversements des modes de vie, des tensions et des désadaptations sociales.

Les éléments les plus progressistes de la CGC vont développer l'idée que la légitimité de l'encadrement et de son syndicalisme passe aussi par son engagement dans la compréhension et la résolution des problèmes sociaux donnant naissance à une valeur forte : le « nouveau syndicalisme ».

En 1981, notre organisation prend le nom de Confédération Française de l'Encadrement CGC, (CFE-CGC, le CGC ne devant plus se déclinier) pour représenter l'**encadrement dans son intégralité**.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN : ELARGIR LA NOTION DE « NOUVEAU SYNDICALISME »

L'encadrement ne peut être seulement spectateur de ce qui évolue et rester dans la revendication du maintien ou du développement de ses avantages. Il est lui-même un élément de l'évolution, un acteur du changement. Nombre de questions essentielles n'ont pas aujourd'hui de réponses satisfaisantes, nous devons nous y intéresser.

Le monde que nous laissons à nos enfants ne dépend que de nous. Pourquoi nous en remettre à d'autres ? De même que la politique doit être l'engagement de tous les citoyens, le syndicalisme doit être celui de **tous les salariés**. Celui qui ne se préoccupe que de son travail et sa carrière manque à une part importante de sa responsabilité de citoyen.